

**Lotissement « Les Berges du Muhlbach »**  
**COMMUNE DE TURCKHEIM (68)**

**CERTIFICAT DE DESSERTE**

Je soussigné, Eric FERRENBACH, Représentant la Société DELTAMENAGEMENT, certifie que la parcelle formant le **lot n° 11**, faisant partie du lotissement « Les Berges du MUHLBACH» à TURCKHEIM, est équipée par :

- une chaussée de 230 ml et une emprise publique de 6,50 m à 10,00 m.

et desservie par :

- un réseau d'assainissement séparatif y compris un regard de branchement au réseau d'eaux usées (les eaux pluviales sont gérées à la parcelle),
- un réseau d'alimentation en eau potable, y compris regard de branchement situé en limite de lot sur l'espace public, (hors comptage)
- un réseau électrique basse tension, y compris coffret de branchement,
- un réseau de télécommunication, y compris chambre de branchement.
- Un réseau de gaz, y compris coffret de branchement.

L'ensemble de ces ouvrages a été réalisé conformément au programme des travaux figurant dans le Permis d'Aménager n° PA 068 338 19 A0002 délivré par la Mairie de TURCKHEIM le 03/10/2019, dans le Permis d'Aménager modificatif 1 n° PA 068 338 19 A0002 M01 délivré par la Mairie de TURCKHEIM le 07/04/2021 et dans le Permis d'Aménager modificatif 2 n° PA 068 338 19 A0002 M02 délivré par la Mairie de TURCKHEIM le 22/07/2021.

Fait pour valoir ce que de droit,  
À DABO, le 22/11/2021.

M. Eric FERRENBACH

